



Stratégie d'intégration du genre

Renforcer l'égalité à travers
les projets de l'UNOPS

30 août 2018

Table des matières

1	Promouvoir l'égalité entre les genres dans le cadre des projets	2
1.1	Contexte et vue d'ensemble	2
1.2	Principaux termes	3
1.3	Portée	4
2	L'égalité entre les genres à l'UNOPS	6
3	Résultats	8
3.1	Principaux objectifs	8
4	Approches	9
4.1	Responsabilités et transparence	9
4.1.1	Donner l'exemple	9
4.1.2	Suivi, évaluation et amélioration	9
4.1.3	Gestion des intervenants externes	10
4.1.4	Culture	10
4.2	Une stratégie axée sur les opérations	10
4.2.1	Révision de la stratégie, des politiques et des processus	10
4.2.2	Communication et mise en œuvre de la stratégie et des politiques	11
4.3	Personnel	11
4.3.1	Renforcement des connaissances et des capacités	11
4.3.2	Répartition des responsabilités	11
4.4	Collaboration et partage de connaissances	12
5	Suivi, évaluation et amélioration	13
	Informations supplémentaires	14

Photographie de couverture : les écoliers font partie des 10 000 personnes qui bénéficient du travail réalisé par l'UNOPS pour améliorer l'approvisionnement en eau à Dennery, dans le nord de Sainte-Lucie. ©UNOPS/Elise Laker

Introduction

Nous nous trouvons à un moment décisif en matière de droits des femmes. Comme l'a déclaré le Secrétaire général : « L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles sont les véritables gageures de notre époque et le plus grand défi que le monde ait à relever en matière de droits fondamentaux. »

Afin de relever ce défi, l'UNOPS a lancé au début de 2018 sa Stratégie sur la parité entre les sexes. S'inscrivant dans le cadre de nos efforts visant à favoriser la durabilité et à mieux représenter nos bénéficiaires, cette stratégie souligne notre engagement à faire en sorte que les femmes puissent, à tous les niveaux, s'imaginer un avenir au sein de l'UNOPS. Cette stratégie est cruciale. Nous sommes fermement déterminés à atteindre les objectifs que nous avons fixés, mais la parité n'est qu'un aspect de la question.

L'UNOPS est une organisation axée sur les projets. Tandis que notre stratégie sur la parité concerne l'UNOPS en tant qu'institution, la situation des femmes qui travaillent au sein des quelque 1000 projets que nous mettons en œuvre chaque année pour nos partenaires est différente. Nos donateurs — gouvernements, institutions financières internationales, organismes des Nations Unies, organisations du secteur privé et autres partenaires — définissent nos projets.

Nous devons intensifier nos efforts pour tenir notre engagement à fournir des solutions équitables ; j'ai donc demandé l'élaboration de cette stratégie et du plan d'action associé afin de renforcer l'égalité entre les genres par l'entremise des projets de l'UNOPS.

Pour l'UNOPS, les projets sont en première ligne de ces efforts, qu'ils soient menés en Afghanistan, en Haïti, au Myanmar, en Somalie, au Yémen, ou dans n'importe lequel des plus de 80 pays où l'organisation est présente chaque année. À travers les projets, nous interagissons directement avec les communautés. À travers les projets, nous soutenons les personnes démunies. À travers les projets, nous obtenons des résultats tangibles. Enfin, à travers les projets, nous avons la possibilité non seulement de démontrer notre engagement en matière d'égalité entre les genres, mais également de contribuer aux initiatives mondiales visant à bâtir un monde meilleur.

Il n'est plus possible de négliger d'investir en faveur des femmes. L'autonomisation des femmes est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et l'égalité de participation est essentielle au développement durable. Ces éléments sont fondamentaux pour la création de sociétés paisibles et stables. Par ailleurs, la progression vers des communautés, des sociétés et des économies plus résilientes et plus durables est également synonyme de progrès pour toutes les femmes.

Grâce à la présente stratégie, nous nous engageons à faire en sorte que chaque projet et chaque programme, dans la mesure du possible, tienne compte de considérations liées à l'égalité entre les genres, en s'efforçant d'offrir des avantages identiques aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons.

Grete Faremo

Secrétaire générale adjointe de l'ONU et
Directrice exécutive de l'UNOPS

1 Promouvoir l'égalité entre les genres dans le cadre des projets

1.1 Contexte et vue d'ensemble

Les dirigeants de l'UNOPS défendent fermement le principe d'égalité entre les genres. Il s'agit d'un droit fondamental, nécessaire aux efforts que nous déployons pour créer un avenir durable et résilient. Bien que les femmes et les filles représentent la moitié de la population mondiale, elles subissent des inégalités dès la naissance et tout au long de leur vie. Ces inégalités comprennent, entre autres, un accès limité aux soins de santé et à l'éducation, le mariage précoce, les écarts de compétences et, en conséquence, le manque de compétitivité sur le marché du travail¹. Dans certains contextes, elles subissent également une discrimination en matière d'accès aux services et de participation à la prise de décisions publiques, et elles sont exposées à la violence fondée sur le genre. Lors de l'élaboration d'initiatives qui fournissent des solutions durables et résilientes visant à améliorer la qualité de vie des communautés, nous devons prêter une attention particulière aux défis que représentent les inégalités subies par les femmes et les filles à l'échelle mondiale. En intégrant dans les projets de l'UNOPS des considérations axées sur la promotion de l'égalité entre les genres, nous avons une réelle possibilité de relever ces défis.

En tant qu'organisme des Nations Unies, l'UNOPS est déterminé à soutenir la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD). L'ODD n° 5 est consacré à l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles, mais sa réalisation requiert également que cette question soit un thème transversal dans tous les ODD, en particulier ceux visant à garantir l'accès égal aux services publics et aux possibilités économiques. L'UNOPS est bien placé pour encourager ses donateurs et ses partenaires, y compris les gouvernements nationaux, à créer et mettre en place des solutions qui tiennent compte des besoins des femmes et des filles, en plus de ceux des hommes et des garçons. Guidé par les valeurs des Nations Unies, l'UNOPS fera en sorte que tous ses projets, programmes et activités, dans la mesure du possible, fournissent des produits et des services qui répondent aux besoins de tous les genres et contribuent à la réalisation des objectifs mondiaux en matière d'égalité entre les genres.

La mise en œuvre de la présente stratégie sera guidée par les conseils du comité consultatif pour l'égalité entre les sexes ainsi que les meilleures pratiques de réseaux externes comme le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP).

¹ https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/wp-content/uploads/sites/4/2016/10/Why_it_matters_Goal_5_French.pdf

1.2 Principaux termes²

Le présent document fait référence à plusieurs termes et concepts essentiels. À des fins de clarté et de transparence, ces termes ont été définis ci-après, conformément à la terminologie employée par les Nations Unies :

Genre	Les rôles, les comportements, les activités et les attributs qu'une société donnée considère à un moment donné comme appropriés pour les hommes et les femmes.
Sexe	Les caractéristiques physiques et biologiques qui différencient les hommes et les femmes.
Égalité entre les genres	L'égalité des droits, des responsabilités et des chances des femmes et des hommes, des filles et des garçons ; les droits, les responsabilités et les possibilités des femmes et des hommes ne dépendront pas de leur sexe à la naissance.
Approche intégrée du genre	Un processus d'évaluation des incidences pour les femmes et les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques et les programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit d'un moyen de faire des préoccupations et des expériences des femmes, ainsi que celles des hommes, une partie intégrante de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociales, afin que les femmes et les hommes disposent des mêmes avantages et que les inégalités ne soient pas perpétuées. L'objectif ultime est de parvenir à l'égalité entre les genres.
Autonomisation des femmes et des filles	Consiste à les aider à prendre le pouvoir et le contrôle sur leur propre vie, grâce à la sensibilisation, au renforcement de la confiance en soi, à la multiplication des possibilités, à l'accès accru aux ressources et à un meilleur contrôle de celles-ci, ainsi qu'à des mesures de réforme des structures et institutions qui renforcent et perpétuent la discrimination sexiste et les inégalités entre les genres.
ONU-SWAP	Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ³ .

² Le glossaire d'ONU Femmes sur l'égalité entre les genres est accessible à l'adresse :

<https://trainingcentre.unwomen.org/mod/glossary/view.php?id=151&mode=letter&lang=fr>.

³ <http://www.unwomen.org/fr/how-we-work/un-system-coordination/promoting-un-accountability>.

1.3 Portée

La réussite de la stratégie reposera non seulement sur les systèmes et processus organisationnels qui seront mis en place, mais aussi sur les efforts du personnel de l'UNOPS afin d'adopter une approche soucieuse de l'égalité entre les genres lors de la conception et de la mise en œuvre des projets de l'organisation. Il n'y a pas de manière unique d'adopter une approche intégrée du genre : des méthodes différentes seront requises selon les projets et leur contexte.

Même si l'UNOPS mettra en place des lignes directrices, des formations, des systèmes et des processus pour soutenir la mise en œuvre de la présente stratégie, et s'efforcera également de reproduire les réussites de projets, il y aura toujours des projets uniques dont il faudra évaluer et comprendre la portée, l'ampleur et le contexte. Ainsi, cette stratégie ne peut pas être appliquée dans sa totalité à un projet, un bureau de pays ou une région, et elle ne peut satisfaire chaque aspect de l'approche intégrée du genre et de la complexité des activités de l'UNOPS et de leur contexte. Elle doit s'appuyer sur l'adaptabilité, les connaissances et les compétences de l'organisation dans son ensemble, et sur d'autres stratégies comme la stratégie de gestion des connaissances.

Selon la nature de leurs activités, tous les projets ne devront pas adopter une approche intégrée du genre ou comporter un Plan d'action en faveur de l'égalité entre les genres. En outre, dans certains cas, un partenaire de l'UNOPS pourra décider de ne pas intégrer ces éléments dans un engagement particulier. Toutefois, dans de telles situations, l'omission de l'approche intégrée du genre devra être justifiée avant l'acceptation de l'engagement en question, et la décision reviendra au responsable de l'engagement.

Au niveau du siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays, l'UNOPS peut puiser dans un vivier important de connaissances et de capacités en matière d'égalité entre les genres, que ce soit au sein du système de l'ONU (ONU Femmes, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Organisation internationale du travail, réseaux et groupes de travail des Nations Unies pour l'égalité entre les genres) ou en dehors (organisations non gouvernementales, organes nationaux et gouvernements). Bien que chaque projet ou même chaque bureau ne dispose pas toujours d'un spécialiste en matière d'égalité entre les genres, l'UNOPS peut mieux déterminer les ressources et les outils déjà disponibles, et mieux tirer parti des compétences et des connaissances à sa disposition. Nous devons créer de nouvelles manières d'échanger des connaissances et meilleures pratiques et de collaborer entre projets, bureaux et régions afin d'atteindre cet objectif si important.

L'UNOPS doit renforcer ses capacités internes : le personnel doit être sensibilisé davantage, et les systèmes et processus doivent être améliorés afin que la mise en œuvre de la stratégie soit une réussite. Une véritable réussite dépendra toutefois du degré auquel nous parviendrons à tirer parti de l'ensemble des ressources disponibles. Pour un bon développement, il faut une approche participative, qui tient compte de tous les points de vue nécessaires dans la conception et la mise en place de solutions, afin que les besoins et les droits des bénéficiaires soient pleinement pris en compte et intégrés dans les activités de développement. L'UNOPS doit appliquer ce même principe pour l'approche intégrée du genre, en s'assurant de prendre en considération les points de vue essentiels, qu'il s'agisse de ceux de l'UNOPS, des organismes des Nations Unies, de ses partenaires de développement ou des gouvernements. Une véritable réussite se mesurera à la manière dont l'UNOPS répondra aux besoins de ses bénéficiaires. Chacun des membres de l'UNOPS doit prendre en compte ces besoins et les intégrer dans chaque engagement que prend l'organisation.

En complément à cette stratégie, l'UNOPS a lancé une Stratégie sur la parité entre les sexes qui vise à faire en sorte que le personnel de l'UNOPS, et donc l'approche de l'organisation, soit représentatif de tous les genres à parts égales. La Stratégie sur la parité entre les sexes et la Stratégie d'intégration du genre se soutiennent et

s'enrichissement mutuellement pour permettre à l'organisation de réaliser ses objectifs en matière de gestion stratégique et de contribution.

L'UNOPS reconnaît que plusieurs aspects de la diversité et de l'inclusion peuvent et doivent faire partie de ses efforts, et que certains d'entre eux ne sont pas explicitement couverts par la présente stratégie (cela concerne, par exemple, les lesbiennes, gais, bisexuels, transsexuels et intersexués, les personnes handicapées, etc.). Néanmoins, l'UNOPS reconnaît que beaucoup des avantages qui seront obtenus pour les femmes et les filles auront un effet d'entraînement positif pour un grand nombre d'autres personnes touchées par l'exclusion, et que la présente stratégie n'est que la première étape d'un long et passionnant voyage.

2 L'égalité entre les genres à l'UNOPS

En tant qu'organisation déterminée à mettre en œuvre des projets durables, l'UNOPS accorde depuis longtemps une place importante à l'égalité entre les genres et à l'intégration du genre dans ses activités. En 2014, l'UNOPS a officialisé ces efforts grâce à l'élaboration et à la publication de son premier guide d'intégration de l'égalité hommes-femmes, qui sera bientôt remplacée par un guide d'intégration du genre dans les projets de l'UNOPS. L'organisation a également recruté des spécialistes en matière d'égalité et d'inclusion sociale afin de renforcer ses connaissances internes et d'adopter une meilleure approche intégrée du genre dans le cadre de ses engagements. Lancée début 2018, la Stratégie de l'UNOPS sur la parité entre les sexes fixe des objectifs ambitieux pour atteindre une représentation égale des hommes et des femmes au sein du personnel de l'UNOPS, à tous les échelons, d'ici 2020, et pour améliorer la représentation des femmes aux postes de direction et de haut niveau, conformément aux critères du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies. La Stratégie d'intégration du genre vient compléter ces efforts pour faire de l'UNOPS une organisation plus durable qui représente au mieux ses bénéficiaires. Les deux stratégies soulignent l'engagement de l'UNOPS à contribuer de manière concrète à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Entre 2015 et 2017, pour faire en sorte que les considérations liées à l'égalité entre les genres soient prises en compte tout au long du cycle des projets, l'UNOPS a également introduit plusieurs changements dans sa manière de faire des achats. L'organisation a entre autres élaboré et lancé son Programme de développement des possibilités⁴, a apporté de nombreuses améliorations au Manuel des achats⁵ afin d'améliorer l'accès aux marchés des entreprises appartenant à des femmes et, en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies, a contribué à la mise en place d'une base de données sur les entreprises détenues par des femmes dans le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM), le portail d'inscription des fournisseurs des Nations Unies. Ces efforts ont été entrepris en parallèle à la création de plusieurs autres initiatives visant à faire passer l'UNOPS de la parole aux actes en matière d'égalité et d'inclusion.

Plus récemment, les données collectées pour l'élaboration de rapports axés sur les résultats, un examen interne annuel des projets par rapport à d'importants indicateurs de durabilité, ont indiqué que 36 pour cent des projets de l'UNOPS dans le monde intégraient des éléments liés à l'égalité entre les genres dans leurs plans pour 2017. Bien que ces chiffres et ces activités révèlent une tendance positive, l'UNOPS reconnaît qu'il existe davantage de possibilités afin de poursuivre sur cette lancée, tel que l'indique le nouveau plan stratégique de l'organisation pour 2018-2021⁶ :

- « Tous les piliers de la Charte sont essentiels pour atténuer les risques de fragilité : le développement durable est le socle de la paix, une paix pérenne permet le développement et les sociétés sont plus résilientes lorsqu'elles respectent tout l'éventail des droits de l'homme, **l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**, l'état de droit, l'inclusion et la diversité, et qu'elles prennent soin de leurs jeunes et de leurs enfants. »
- « Notre but : nous aidons les peuples à se construire une vie meilleure et les pays à parvenir à la paix et à un développement durable. [...] Nous apportons des solutions concrètes pour aider nos partenaires à

⁴ <https://www.unops.org/fr/business-opportunities/unops-possibilities>.

⁵ https://content.unops.org/service-Line-Documents/Procurement/UNOPS-Procurement-manual-2017_FR.pdf?mtime=20171207160547.

⁶ https://content.unops.org/publications/Strategic-plans/UNOPS-Strategic-plan-2018-2021_FR.pdf.

sauver des vies, à protéger les populations et leurs droits, et à bâtir un monde meilleur. [...] **Lutter farouchement contre les inégalités et donner une chance aux plus vulnérables**, voilà ce qui nous anime. Aussi, sommes-nous souvent amenés à travailler dans des environnements particulièrement difficiles pour jeter les bases qui permettront à des communautés de fonctionner et à des individus de vivre dans la dignité et le respect. »

- « L'UNOPS est résolu à aider les populations à réaliser les objectifs individuels, locaux, nationaux et mondiaux grâce à des compétences techniques spécialisées efficaces ancrées dans les principes et normes internationaux. Il s'emploiera à : être un référent pour les infrastructures et d'autres solutions opérationnelles spécialisées, reliant les efforts faits dans les domaines de la paix et la sécurité, de l'action humanitaire et du développement, et **faisant progresser les approches soucieuses de l'égalité des sexes**. »
- « Les approches de l'exécution durable suivies par l'UNOPS comportent des mesures de développement des capacités locales et nationales, y compris :
 - le soutien afférent aux moyens de subsistance par un meilleur accès aux marchés et le recours autant que possible à la main-d'œuvre et aux fournisseurs locaux, y compris aux **entreprises appartenant à des femmes ou des jeunes** ;
 - le soutien à la justice et à l'inclusion sociales en faisant preuve de la diligence voulue, le respect des droits de l'homme et des approches fondées sur les droits, et la **promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles tout au long de l'exécution des projets** ; associer les communautés et les bénéficiaires locaux et assurer un accès équitable aux avantages des projets en mettant plus particulièrement l'accent sur la protection des plus vulnérables. »

3 Résultats

Les efforts en faveur de l'égalité entre les genres ne peuvent être une initiative isolée, mais doivent être intégrés dans les activités, la gestion de projet, les processus d'achats et les structures de gouvernance. L'UNOPS doit être pragmatique, déterminé, transparent, axé sur les processus et responsable, en adoptant une approche intégrée du genre pour l'ensemble de ses activités. Ainsi, d'ici à la fin de la période couverte par le Plan stratégique 2018-2021, l'organisation s'efforcera d'atteindre les objectifs ci-après, qui reflètent sa vision.

3.1 Principaux objectifs

1. **Leadership** : l'UNOPS est connu comme un chef de file en matière d'égalité entre les genres et d'approche intégrée du genre, et est reconnu comme une ressource précieuse pour ses partenaires en matière de sensibilisation et de mise en œuvre d'initiatives en la matière au niveau mondial.
2. **Politiques et processus** : l'UNOPS institutionnalise des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques de tous, y compris les femmes, les hommes, les filles et les garçons, dans tous les engagements pertinents.
3. **Renforcement des ressources et des capacités** : l'UNOPS renforce ses capacités institutionnelles pour soutenir la mise en œuvre d'activités relatives à l'approche intégrée du genre.
4. **Projets réussis** : l'UNOPS aide ses partenaires à produire des résultats en intégrant des considérations relatives à l'égalité entre les genres dans tous les projets pertinents, de leur élaboration à leur clôture⁷, et les pratiques de l'UNOPS en matière d'infrastructures et d'achats⁸ tiennent systématiquement compte de ces considérations.
5. **Suivi et production de rapports** : l'UNOPS surveille et révisé la mise en œuvre des activités relatives à l'approche intégrée du genre, au moyen d'un processus trimestriel d'assurance des engagements, produit des rapports annuels sur la progression de ces activités afin de rester responsable et transparent, et tient les parties prenantes internes informées sur le programme d'amélioration continue de l'organisation. Pour ce faire, l'UNOPS rendra compte du nombre d'entreprises appartenant à des femmes avec lesquelles l'organisation travaille ainsi que de ses résultats à l'aide des indicateurs pertinents d'ONU-SWAP.

Ces objectifs seront réalisés en parallèle à des initiatives internes qui correspondent à l'approche de mise en œuvre durable de l'UNOPS. Dans la mesure du possible, des efforts seront réalisés pour harmoniser ces activités avec d'autres initiatives en faveur de la durabilité, pour faire en sorte que les objectifs soient réalistes et atteignables. Ces objectifs seront également complétés par d'autres efforts déployés par l'organisation pour assurer la parité entre les genres dans la composition de son personnel partout dans le monde, ainsi que dans la gestion de ses bureaux.

⁷ Sauf si déterminé autrement par le responsable de l'engagement.

⁸ Les achats tenant compte de la problématique du genre désignent les efforts déployés actuellement par l'UNOPS pour relever le défi de l'égalité entre les genres à travers les procédures d'achats, notamment, mais pas uniquement, en choisissant comme fournisseurs des entreprises appartenant à des femmes. Pour plus d'informations, consultez : <https://www.unops.org/fr/business-opportunities/unops-possibilities>.

4 Approches

Afin d'assurer la mise en œuvre d'un ensemble complet d'approches assorties de responsabilités clairement définies, les mesures à élaborer et à mettre en œuvre sont classées selon les volets du modèle d'excellence de l'UNOPS.

4.1 Responsabilités et transparence

Le Groupe des infrastructures et de la gestion de projet (IPMG) et le Groupe des achats (PG) promouvront, soutiendront et surveilleront la mise en œuvre de la présente stratégie, dont la réussite dépendra du leadership exercé à tous les niveaux.

Les membres de la réunion mondiale des dirigeants joueront un rôle déterminant dans le déploiement efficace de la stratégie et seront responsables de sa mise en œuvre dans les bureaux de pays, conformément aux directives et indications du Groupe des infrastructures et de la gestion de projet et du Groupe des achats.

Le Groupe des opérations jouera un rôle essentiel dans l'évaluation des effets du plan d'action associé à la présente stratégie, et au besoin, suggérera et élaborera des changements de tactique et d'approche.

4.1.1 Donner l'exemple

Il incombe à l'ensemble des responsables de l'UNOPS de s'assurer que toutes les initiatives prévues sont mises en œuvre et que les personnes placées sous leur responsabilité comprennent leur rôle à l'égard de la réalisation des objectifs de la stratégie, ainsi que leur propre contribution. Il est attendu du personnel de l'UNOPS à tous les niveaux qu'il donne l'exemple en matière de promotion et de prise en considération des questions liées à l'égalité entre les genres dans l'ensemble des activités, des projets et des programmes de l'UNOPS.

4.1.2 Suivi, évaluation et amélioration

Les ambitions de l'UNOPS à l'égard de l'approche intégrée du genre sont incorporées au cadre de gestion des résultats ainsi qu'aux objectifs de développement des activités de l'organisation tant au niveau mondial qu'au niveau régional. Le Groupe des infrastructures et de la gestion de projet et le Groupe des achats rendront compte des progrès réalisés lors de chaque réunion concernant leur rapport d'activité trimestriel.

Les deux groupes assureront le suivi et l'examen régulier des avancées de la stratégie, et fourniront des indications et des analyses au niveau institutionnel ainsi que des conseils sur les moyens d'améliorer les approches de l'organisation.

En collaboration avec le comité consultatif pour l'égalité entre les sexes, le Groupe des infrastructures et de la gestion de projet et le Groupe des achats informeront le Groupe des opérations des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie et conseilleront les membres de la réunion mondiale des dirigeants à l'égard des résultats et de nouvelles mesures potentielles.

Les responsables de l'UNOPS à tous les niveaux seront chargés de soutenir de manière constante l'amélioration des activités de l'organisation grâce à la mise en œuvre de la stratégie, et de transmettre leurs commentaires au Groupe des infrastructures et de la gestion de projet et au Groupe des achats par l'intermédiaire des canaux existants.

4.1.3 Gestion des intervenants externes

L'UNOPS travaille avec de nombreux partenaires et donateurs, dont beaucoup ont leurs propres politiques, stratégies, processus et ressources en matière d'égalité entre les genres et d'approche intégrée du genre. En tenant compte des politiques existantes relatives à l'égalité entre les genres qui s'appliquent au contexte plus large des projets, l'UNOPS, sur la base de son modèle d'excellence, doit favoriser la prise en compte de l'égalité entre les genres dans tous les engagements pris avec ses partenaires, et doit travailler avec eux pour élaborer des solutions qui répondent aux besoins de tous les bénéficiaires.

Selon ce principe, l'UNOPS va demeurer à l'écoute des attentes des principaux intervenants, révisant au besoin sa stratégie sur l'approche intégrée du genre. Dans cette démarche, l'UNOPS pourra s'appuyer sur les directives du Secrétaire général et du Conseil d'administration, ainsi que sur ses relations avec d'autres intervenants tels qu'ONU Femmes.

Les membres de l'UNOPS continueront à créer et explorer de nouveaux moyens de collaborer avec les réseaux sur l'égalité entre les genres, d'échanger connaissances et meilleures pratiques, et de travailler ensemble entre projets, bureaux et régions, pour concevoir et mettre en œuvre des solutions plus inclusives.

4.1.4 Culture

Tous les responsables de l'organisation devront se mobiliser afin d'apporter le changement de culture nécessaire à la réussite de la stratégie. Les politiques, outils et ressources, qu'ils soient nouveaux ou existants, seront communiqués à l'ensemble du personnel. Les dirigeants doivent assurer la réussite de cette stratégie et le respect des politiques associées, ainsi que leur utilisation efficace et systématique, en stimulant et en améliorant les résultats de leurs équipes en matière d'égalité entre les genres.

4.2 Une stratégie axée sur les opérations

L'UNOPS a échangé avec des intervenants externes ainsi qu'internes pour parvenir à une compréhension commune des défis et des possibilités actuels et futurs. La présente stratégie s'appuie sur ces connaissances, et se fonde sur une bonne compréhension des capacités internes de l'UNOPS.

4.2.1 Révision de la stratégie, des politiques et des processus

L'UNOPS a renforcé ses approches en matière de gouvernance, de gestion des risques et de conformité dans l'objectif d'améliorer ses mécanismes de contrôle interne. Ce travail se déroule sous la supervision du Comité du cadre législatif, présidé par la Directrice exécutive de l'UNOPS.

Le Groupe des infrastructures et de la gestion de projet et le Groupe des achats possèdent une compréhension approfondie des processus qui soutiennent les politiques de l'organisation. Ensemble, ils s'appuieront sur ces connaissances pour assurer l'application efficace des politiques nécessaires à la mise en œuvre de la présente stratégie. Le Groupe des infrastructures et de la gestion de projet et le Groupe des achats ont révisé leurs politiques respectives relatives à la mise en œuvre de projet, et poursuivent l'élaboration d'Instructions opérationnelles et de processus visant à soutenir la mise en œuvre de cette stratégie. Parmi les Instructions opérationnelles, celle sur la gestion de projet (OI.IPMG.2018.01), associée au Manuel de gestion de projet, pose les bases de la bonne gestion des projets. Ce manuel jouera un rôle fondamental pour assurer que les projets sont conçus et gérés conformément à la présente stratégie, tandis que les instructions s'accordent avec les politiques et le Manuel des achats, favorisant également le respect de l'égalité entre les genres tout au long de la mise en œuvre des projets de l'UNOPS.

L'UNOPS fournit à ses partenaires des services d'appui aux projets ainsi que des services d'organisme hôte. Dans le cadre de la présente stratégie, l'UNOPS encouragera ses partenaires à poursuivre les mêmes ambitions en matière d'égalité entre les genres. De plus, l'UNOPS fournira à ses partenaires des conseils afin d'appuyer leurs efforts.

Des outils, des directives et des technologies existent et seront encore développés pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie, notamment la plateforme *oneUNOPS Projects* et le guide d'intégration du genre dans les projets de l'UNOPS.

4.2.2 Communication et mise en œuvre de la stratégie et des politiques

Le Bureau exécutif de l'UNOPS a déjà souligné largement l'importance d'atteindre les objectifs fixés dans la présente stratégie, tant du point de vue des principes que sur le plan opérationnel, et continuera de le faire tout au long de sa mise en œuvre.

Les principaux intervenants, en particulier le Bureau exécutif, seront tenus informés des progrès accomplis par l'UNOPS. Le Groupe des communications de l'UNOPS, avec l'appui du Groupe des infrastructures et de la gestion de projet et du Groupe des achats, élaborera une stratégie de communication afin de soutenir le déploiement de la présente stratégie au sein de l'UNOPS et d'informer l'ensemble du personnel des progrès réalisés. La stratégie de communication visera également à accroître la sensibilisation, à l'extérieur de l'UNOPS, aux efforts déployés par l'organisation.

D'autre part, la stratégie de communication permettra aux membres du personnel de donner leur avis concernant l'efficacité des mesures mises en place, grâce à des sondages « éclair ». Les rapports du Groupe des infrastructures et de la gestion de projet rendront compte de la progression de l'UNOPS par rapport aux cibles et aux objectifs fixés.

4.3 Personnel

Le personnel de l'UNOPS est sa ressource la plus précieuse, et les capacités de ses membres seront donc renforcées afin qu'ils deviennent de véritables agents de changement.

4.3.1 Renforcement des connaissances et des capacités

La réalisation des objectifs fixés par la présente stratégie dépend de la détermination et du soutien du personnel à tous les niveaux de l'organisation. Grâce à de meilleures possibilités de formation, l'UNOPS peut aider les membres du personnel des bureaux régionaux et des bureaux de pays à devenir les moteurs du changement. La question de l'égalité entre les genres va devenir un thème transversal dans la stratégie de gestion des connaissances et un domaine prioritaire dans l'offre de formation et de développement de l'UNOPS.

4.3.2 Répartition des responsabilités

L'UNOPS a déjà mis en place un réseau de responsables des questions d'égalité entre les genres chargés de renforcer les capacités des bureaux de pays à l'égard de l'approche intégrée du genre, et de contribuer à mettre les compétences et les connaissances du réseau au service de l'élaboration des engagements, de la gestion de projet, des achats, des finances, des ressources humaines et d'autres pratiques à l'échelle des bureaux. Au siège de l'UNOPS, d'autres responsables des questions d'égalité entre les genres ont été nommés pour chaque unité.

En vue de soutenir l'obtention de résultats et la disponibilité de mécanismes de soutien pour les responsables des questions d'égalité entre les genres des bureaux de pays, ce réseau sera officialisé. La responsabilité de la promotion de l'égalité entre les genres dans les projets incombera désormais aux directeurs régionaux, qui pourront être soutenus par de nouveaux groupes de travail régionaux sur l'égalité entre les genres. Ces groupes de travail fourniront des connaissances spécialisées, faciliteront le partage des meilleures pratiques entre les régions, et permettront de fournir un soutien accru et efficace aux responsables des questions d'égalité entre les genres des bureaux de pays grâce à l'utilisation des outils et ressources de l'organisation, y compris en faisant appel à des spécialistes en matière d'égalité entre les genres.

Ces groupes de travail régionaux seront à leur tour soutenus par les responsables des questions d'égalité entre les genres du siège et des bureaux de pays, ainsi que par le coordonnateur de l'approche intégrée du genre. Ce coordonnateur sera nommé par le Groupe des infrastructures et de la gestion de projet, rendra compte à ce groupe ainsi qu'au Groupe des achats, et sera responsable de soutenir l'élaboration de politiques, d'outils et de ressources, ainsi que de coordonner le réseau des responsables des questions d'égalité entre les genres. Le réseau se réunira régulièrement pour faire le point sur les progrès réalisés, qui seront notés et transmis régulièrement à l'organisation par le coordonnateur de l'approche intégrée du genre.

4.4 Collaboration et partage de connaissances

La collaboration et le partage de connaissances entre le siège et les unités opérationnelles, les bureaux régionaux et les bureaux de pays sont essentiels pour une réussite durable. La collaboration devrait se faire par l'intermédiaire du réseau des responsables des questions d'égalité entre les genres, comme indiqué ci-dessus, ainsi que d'autres initiatives organisationnelles telles que celles portant sur la gestion des connaissances.

La collaboration et le partage de connaissances externes sont également importants pour permettre à l'UNOPS de s'informer des nouveautés et des meilleures pratiques en dehors de l'organisation, et de poursuivre son objectif d'être reconnu comme un chef de file en matière d'égalité entre les genres. Dans cette optique, l'UNOPS établit des liens formels et informels avec d'autres organisations, avec ses homologues et avec des initiatives des Nations Unies telles qu'ONU-SWAP.

5 Suivi, évaluation et amélioration

La présente stratégie sera révisée chaque année par le Groupe des infrastructures et de la gestion de projet et le Groupe des achats en conjonction avec le Groupe des opérations afin de garantir sa pertinence et son applicabilité, ainsi que pour évaluer son approche. L'UNOPS continuera de réfléchir aux besoins et aux attentes des principaux intervenants. Au besoin, l'UNOPS révisera ses politiques pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie. Après l'adoption formelle de la stratégie, le Groupe des infrastructures et de la gestion de projet et le Groupe des achats surveilleront sa mise en œuvre et présenteront au Groupe des opérations des rapports d'activités trimestriels sur le Plan d'action en faveur de l'égalité entre les genres, fourni en Annexe I.

Informations supplémentaires

Pour obtenir davantage d'informations sur ce document, veuillez vous adresser à :

Nicholas O'Regan

Directeur du Groupe des
infrastructures et de la
gestion de projet

Tél. : +45 4533 7530

Email : NicholasO@unops.org

Patricia J. Moser

Directrice du Groupe des achats

Tél. : +45 4533 7670

Email : PatriciaMo@unops.org

Siège de l'UNOPS
Boîte postale 2695
2100 Copenhague
Danemark

Tél. : +45 4533 7500
Fax : +45 4533 7501
Email : info@unops.org
www.unops.org/fr



[/unops.org](https://www.facebook.com/unops.org)



[/company/unops](https://www.linkedin.com/company/unops)



[/unops_fr](https://twitter.com/unops_fr)



[/unops_official](https://www.instagram.com/unops_official)